



ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Progresser

Faire société

Construire son avenir

Se caractériser



PROJET ACADEMIQUE 2024-2028

ensemble

donnons de l'ambition

#ensemble #orleans-tours

Le projet académique est avant tout un cadre de référence qui précise les missions nationales et locales que l'académie met en œuvre dans une période donnée (2024-2028). Il s'inscrit dans la continuité du précédent projet tout en prenant en compte les réformes déjà mises en œuvre et les évolutions à venir.

Il s'est construit de manière participative avec des agents représentant l'ensemble des métiers qui concourent aux missions du service public de l'éducation nationale et partagé avec les membres de la communauté éducative : représentants des personnels, des parents, des collectivités locales.

C'est un projet qui se veut fédérateur et nous faisons du collectif notre priorité.

Notre projet académique vise quatre objectifs :

*Travailler les savoirs fondamentaux pour **progresser**.
Faire progresser tous les élèves quelles que soient leurs différences ou leurs difficultés par des apprentissages adaptés.*

*Assurer le bien-être des élèves et des personnels pour **faire société**.
Les élèves doivent apprendre à travailler ensemble dans le cadre des valeurs de la République. Et pour qu'ils puissent s'épanouir, il faut des personnels évoluant dans un environnement serein et sûr.*

*Avoir de l'ambition scolaire pour **construire son avenir**.
Chaque élève doit accéder à une formation choisie, déconstruite de tout stéréotype et valorisant tous les enseignements y compris ceux de la voie professionnelle et technologique.*

*Mettre en œuvre des transitions éducatives pour **se caractériser**.
Les établissements sont ainsi accompagnés dans leurs projets qui valorisent des parcours choisis autour du sport, de la culture, de l'engagement, du développement durable... qui assureront leur signature.*

*Voici donc notre feuille de route pour les 4 ans à venir, un projet académique à votre disposition pour **ENSEMBLE** donner de l'ambition.*

Merci à vous tous !



Gilles Halbout

Recteur de la région académique Centre-Val de Loire
Recteur de l'académie d'Orléans-Tours
Chancelier des universités

Sommaire

| | |
|--------------------------------------|----|
| AXE 1 - PROGRESSER | 6 |
| AXE 2 - FAIRE SOCIÉTÉ | 12 |
| AXE 3 - CONSTRUIRE SON AVENIR | 18 |
| AXE 4 - SE CARACTÉRISER | 24 |

Axe 1 - Progresser

Les résultats décevants des élèves de notre académie nous obligent à réfléchir à nos pratiques pédagogiques pour plus d'ambition et ainsi viser l'excellence.

Un travail sur les savoirs fondamentaux doit être réalisé, dès la petite enfance, dans tous les cycles et dans tous les temps de l'enfant, dans le cadre de la continuité pédagogique, à travers les « devoirs faits », les écoles ouvertes, les stages de réussite. L'objectif, en s'appuyant sur les évaluations nationales, est bien de poser les bases nécessaires à l'acquisition des savoirs et d'instituer une expérience de l'école fondée sur la confiance en soi et le vivre ensemble.

Cette ambition passe par une solide formation des enseignants, disciplinaire, transverse et inter-degrés pour mieux appréhender les repères de progressivité dans les programmes, mieux intégrer la notion de compétence dans le parcours des élèves, et faire évoluer les postures pédagogiques pour donner plus de place à l'apprentissage actif.

Chaque élève doit être accompagné selon ses besoins, et nous devons continuer à sécuriser le parcours de ceux qui relèvent d'une situation de handicap.

L'enjeu est immense et toute la communauté éducative sera mieux accompagnée et mieux formée dans l'animation des temps de concertation et de conseils pour impulser et soutenir les pratiques partagées.

Les actions qui seront menées

- 1 Co construire les priorités pédagogiques et didactiques à partir des résultats des évaluations.
- 2 Échanger les bonnes pratiques en inter-degrés.
- 3 Assurer une formation adaptée.
- 4 Accompagner les élèves fragiles.
- 5 Préparer le CP tout au long de la maternelle.
- 6 Porter les fondamentaux au-delà du temps d'apprentissage en classe.
- 7 Développer l'ambition et soutenir l'excellence.
- 8 Inclure pour autonomiser les élèves en situation de handicap.
- 9 Lutter efficacement contre l'illettrisme.

Progresser

*Des bases solides pour
toutes et tous*



1. Co construire les priorités pédagogiques et didactiques sur les évaluations

- > Partager les outils de lecture des résultats aux différentes évaluations avec les écoles, les collèges et les lycées généraux, technologiques et professionnels.
- > Placer chaque équipe d'école / d'établissement en réflexion sur l'analyse des résultats aux évaluations nationales de CP, CE1, CM1, 6^{ème}, 4^{ème} et 2^{nde} et le diplôme national du brevet (DNB), en mobilisant les dispositifs d'enseignement et les outils de remédiation.
- > Accompagner les équipes pédagogiques à la mise en œuvre et à l'analyse des résultats avec l'appui des équipes cadres.
- > Définir en inter-degrés et en liaison collège-lycée des objectifs pédagogiques clairs et cibler les besoins prioritaires sur lesquels vont porter les actions fréquentes.

Indicateur

- > Évolution des résultats des élèves aux évaluations CP, CE1, CM1, 6^{ème}, 4^{ème}, 2^{nde} et DNB.

2. Échanger les bonnes pratiques en inter-degrés

- > Mettre en œuvre les conseils des maîtres de cycle 3 (CMC3) permettant les échanges de pratiques et l'analyse des résultats aux évaluations.
- > Organiser une journée de formation inter-degrés dans chaque secteur de collège pour travailler le continuum pédagogique, les programmations, les projets sur le cycle 3, nourrir les pratiques pédagogiques sur un objet de travail identifié conjointement inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) / personnels de direction (Perdir).
- > Construire les dispositifs d'enseignement porteurs au regard des résultats aux évaluations et les activités de remédiation pour les élèves à besoins.
- > Mettre en place des visites croisées 1^{er} / 2nd degrés permettant le développement de compétences pédagogiques et didactiques.
- > Organiser les plans français et mathématiques en inter-degrés.

Indicateurs

- > Évolution du taux de personnels formés en constellation,
- > évolution du nombre de journées de formations inter-degrés.

3. Assurer une formation adaptée

- > Accompagner les personnels pour identifier leurs besoins de formation, recueillir ces besoins et adapter l'offre de formation en fonction de ces attentes.
- > Concevoir des actions de formation sur les points identifiés par tous les acteurs qui œuvrent pour l'apprentissage des fondamentaux.
- > Proposer des modalités diverses de formation afin de toucher l'ensemble des territoires, des types de public et des attentes individuelles ou collectives : formations d'initiative locale, groupes d'échanges de pratiques, stages en candidature individuelle, groupes de mutualisation et de production, constellations intra et inter-degrés, conférences à distance...
- > Concevoir et mettre en œuvre un plan académique de formation de formateurs ou/et de pairs experts capable d'accompagner la transformation des pratiques professionnelles de tous les acteurs impliqués dans la transmission des savoirs fondamentaux.
- > Ré enchanter les contenus disciplinaires pour mieux susciter la motivation des élèves en établissant des liens avec les parcours éducatifs ou/et en concevant des projets innovants dans la forme scolaire (conseil national de la refondation Éducation (CNR-E)).
- > Point sur les outils (intelligence artificielle (IA), manuels...).

Indicateur

- > Taux de satisfaction des stagiaires (enquêtes).

4. Accompagner les élèves fragiles

- > Repérer les besoins et placer les élèves au centre des actions de soutien.
- > Reconnaître et valoriser l'engagement des acteurs qui accompagnent les élèves fragiles.
- > Déployer les différentes missions du Pacte (dispositif qui permet aux personnels enseignants de l'éducation nationale de s'engager dans des missions complémentaires dans les écoles, collèges et lycées) au service des élèves fragiles.

Indicateur

- > Évolution des résultats des élèves fragiles aux évaluations CP, CE1, CM1, 6^{ème}, 4^{ème}, 2^{nde} et diplôme national du brevet (DNB).

5. Préparer l'entrée au CP tout au long de l'école maternelle

- > Développer la liaison « petite enfance - entrée à l'école maternelle » selon les territoires avec le dispositif passerelle afin de :
 - favoriser des transitions souples impliquant les différents acteurs et partenaires,
 - renforcer la continuité entre ces deux temps de développement de l'enfant,
 - mieux repérer les élèves à besoins éducatifs et pédagogiques particuliers.
- > Créer et déployer une évaluation académique en grande section (GS) afin de prévenir les difficultés en lecture - écriture - numération et de mettre en place les remédiations selon les besoins de chaque élève de GS.
- > Structurer la liaison cycle 1 - cycle 2 au profit de la continuité du parcours scolaire des élèves en s'emparant de l'analyse de l'évaluation académique GS et CP.
- > Exposer quotidiennement les élèves à des activités de phonologie, d'entrée dans l'écrit, de numération et de résolution de problèmes.

Indicateurs

- > Résultats des élèves à l'évaluation académique GS et CP en début d'année,
- > évolution du nombre de dispositif passerelle.

6. Porter les fondamentaux au-delà du temps d'apprentissage en classe

- > Mettre en place des ateliers à destination des parents semblables aux opérations « Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants » (OEPRE, partenariat entre le ministère de l'Intérieur et le ministère chargé de l'Éducation nationale) permettant de porter les valeurs de la république, partager une connaissance du système à travers les continuités et de munir les parents d'outils d'accompagnement et de suivi des progrès des élèves sur les fondamentaux.
- > Travailler le lien entre le travail personnel dans la classe et celui hors la classe pour accompagner les élèves vers l'autonomie dans le cadre d'une démarche collective au sein de l'établissement. Travail sur la littératie et la numératie interdisciplinaire.
- > Collaborer avec les associations et les parents pour développer les activités permettant de mettre en contact régulièrement les élèves avec les fondamentaux (jeu, lecture...).
- > Valoriser la place des savoirs fondamentaux dans les projets de « vacances apprenantes ».

Indicateurs

- > Nombre de formations établissement sur le dispositif « devoirs faits »,
- > nombre d'ateliers à destination des parents (type OEPRE).

7. Développer l'ambition et soutenir l'excellence

- > Développer les clubs de mathématiques et les ateliers d'écriture.
- > Faciliter les rencontres avec les professionnels des mathématiques et de l'écriture.
- > Mobiliser les élèves sur les différents concours et les valoriser.
- > Mobiliser les dispositifs en direction de l'excellence.

Indicateurs

- > Évolution des résultats des élèves du groupe 1 aux évaluations,
- > nombre de clubs mathématiques et d'ateliers d'écriture.

8. Inclure pour autonomiser les élèves en situation de handicap

- > Exploiter au mieux la 6^{ème} inclusive afin de conduire les élèves vers l'autonomie.
- > Inscription systématique dans une seconde CAP sur des places réservées et fonctionnement de l'ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier et le second degrés) en dispositif.
- > Suivre tous les élèves bénéficiant d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS) avec une attention particulière sur les élèves d'élèves de CM2 et de 6^{ème} puis de 3^{ème} et de 2^{nde}, en centrant sur le développement de l'autonomie dans le cadre des pôles d'appui à la scolarité.

Indicateurs

- > Évolution des résultats aux évaluations et aux examens des élèves en situation de handicap,
- > une attestation de compétences des élèves en situation de handicap.

9. Lutter efficacement contre l'illettrisme

- > Mettre en cohérence les données chiffrées selon les sources.
- > Former les enseignants et les acteurs de terrain.
- > Mettre en place des dispositifs spécifiques.

Indicateur

- > Taux illettrisme (données défense et citoyenneté).

Axe 2 - Faire société

Le bien-être des élèves à l'École est un levier puissant au service de l'élévation du niveau et de l'égalité des chances. Condition indispensable à la réussite de tous les élèves, il participe pleinement d'une École des droits et des devoirs qui sait protéger, donner confiance et émanciper.

Fruit d'une approche globale qui implique l'ensemble des acteurs de la communauté éducative sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant ou du jeune, le bien-être des élèves dépend notamment :

- du respect et de la satisfaction de leurs besoins physiologiques et psychologiques essentiels,*
- du respect de leurs droits fondamentaux,*
- de la possibilité qui leur est accordée de pouvoir gérer, vivre et exprimer leurs émotions.*

Aujourd'hui, l'inscription des compétences psycho-sociales dans le parcours de formation des élèves et des personnels constitue une avancée considérable de notre école dans la prise en compte de la notion de bien-être. L'évolution des pratiques professionnelles qu'elle implique pour nos enseignants et éducateurs nous conduit à mieux réfléchir à la façon de porter une plus grande attention à leur vulnérabilité passagère ou durable, de favoriser leur résilience, et de soutenir la motivation et l'engagement des élèves dans leurs apprentissages, et dans leurs parcours de futur citoyen éclairé et respectueux des valeurs de la République.

Notions intimement liées, bien-être scolaire des élèves et bien-être professionnel des personnels participent au cercle vertueux de la réussite que l'académie d'Orléans-Tours souhaite placer au cœur de son action pédagogique et éducative.

La mise en place d'une politique de bien-être au travail et à l'École constitue en effet un enjeu majeur pour l'académie, contribuant à l'épanouissement des agents et des élèves, à l'amélioration des ambiances de travail, et à la création d'un climat de respect et d'écoute.

Les actions qui seront menées pour les élèves

- ❶ Agir sur la qualité de vie à l'école.
- ❷ Porter une attention à la qualité des relations.
- ❸ Renforcer une éthique de l'attention « pour que chaque élève compte ».
- ❹ Accompagner les personnels et les structures.

Les actions qui seront menées pour le personnel

- ❺ Combiner le bien-être individuel et collectif.
- ❻ Renforcer la confiance entre les personnels et l'institution.
- ❼ Sécuriser les personnels dans l'exercice de leurs fonctions.
- ❽ Accompagner les personnels tout au long de leur carrière.

Faire société

De l'attention pour toutes et tous



1. Agir sur la qualité de vie à l'école

- > Développer le sentiment de sécurité et d'appartenance.
- > Mettre en œuvre des rituels partagés (accueil d'un nouvel élève...).
- > Animer la démocratie scolaire.
- > Prévenir et lutter contre toutes formes de violences et de discriminations (y compris en ligne).
- > Développer l'empathie et la recherche collective de solutions.
- > Promouvoir l'école comme lieu de vie d'accueil et d'écoute.
- > Prendre en compte les besoins fondamentaux des élèves pour penser les espaces et les temps de vie.
- > Fédérer la communauté éducative autour d'une stratégie commune.
- > Penser l'évaluation comme pratique collective partagée qui impacte le bien-être des élèves.

Indicateurs

- > Nombre de projets CNR-E (conseil national de la refondation Éducation) innovants « repenser la forme scolaire », « le bonheur à l'école »,
- > taux de participation aux élections aux conseils de la vie lycéenne (CVL), nombre de conseils de la vie collégienne (CVC) actifs,
- > baromètre « bien-être des lycéens »,
- > taux de mobilisation des comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement,
- > analyse des faits établissements - nombre de faits établissement en lien avec les discriminations / le harcèlement.

2. Porter une attention à la qualité des relations sociales

- > Construire la relation pédagogique et éducative sur des renforcements positifs conciliant motivation, empathie et exigence.
- > Privilégier des méthodes pédagogiques différenciées et adaptées pour prendre en compte la diversité des élèves.
- > Mobiliser l'esprit critique.
- > Affirmer le droit à l'erreur.

- > Développer la coopération entre élèves.
- > Enseigner la coopération dans les apprentissages.
- > Valoriser et favoriser le tutorat et le mentorat.
- > Accueillir et prendre en compte la parole de l'élève.
- > Développer des espaces démocratiques, de parole, de débats et d'expression y compris en classe.
- > Agir sur le sentiment de justice scolaire.
- > Expliciter les règles et harmoniser les pratiques d'évaluation pour les rendre plus justes.
- > Impliquer les élèves dans la production et l'application des règles de vie.
- > Instaurer une relation de confiance avec les parents.
- > Associer les parents et favoriser leur engagement dans les différentes instances et sur des temps informels.
- > Favoriser une communication ciblée et adaptée.

Indicateurs

- > Taux de participation aux élections des représentants des parents d'élèves et nombre de sièges non pourvus dans les instances représentatives,
- > nombre de médias scolaires en collège et en lycée,
- > nombre de projets recensés sur ADAGE (plateforme numérique de l'éducation nationale dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle),
- > nombre d'actions portées par le pass Culture part collective,
- > nombre de remontées actions péri-éducatives en lycée (sur la base des indemnités péri-éducatives (IPE)).

3. Renforcer une éthique de l'attention « pour que chaque élève compte »

- > Repérer et prendre en compte les situations de vulnérabilités des élèves y compris passagères.
- > Repérer les signes de vulnérabilité des élèves (être attentif aux facteurs de risques)
- > Inclure les élèves à besoins éducatifs particuliers selon le modèle conception universelle des apprentissages en faveur de

l'école pour tous (principes de l'accessibilité universelle-école inclusive).

- > « Passer d'une culture de la réaction à une culture de la prévention ».
- > Comprendre et prévenir les comportements dits perturbateurs.
- > Renforcer une École promotrice de santé
- > Co construire un projet d'établissement porteur de cohésion pour l'ensemble des parties prenantes.
- > Développer des stratégies pour renforcer la résilience des élèves. Prendre soin de soi et des autres.
- > Renforcer les compétences psycho-sociales (CPS) des élèves et des adultes.
- > Identifier ses besoins, les verbaliser et les réguler par des moyens découverts, partagés et expérimentés en classe (pour se détendre, pour se remobiliser, pour développer son attention...).

Indicateurs

- > Nombre de labellisation éducation au développement durable (EDD) / École promotrice de santé (EPSa) / égalité filles / garçons,
- > enquête « Bien-être dans la région Centre-Val de Loire »,
- > analyse des données sociales (économiques, sociales et familiales).

4. Accompagner les personnels et les structures

- > Former les personnels en lien avec l'école académique de la formation continue.
- > Former les personnels aux compétences psycho-sociales (CPS).
- > Former aux premiers secours en santé mentale.
- > Privilégier les formations inter-catégorielles au sein des établissements ou en inter-degrés.
- > Sécuriser les professionnels dans leurs pratiques.
- > S'appuyer sur les territoires (bassins, circonscriptions, secteurs...) pour mutualiser les pratiques et les ressources et développer des réseaux apprenants.
- > Accompagner les écoles et les établissements.
- > Diagnostiquer pour adapter les démarches aux besoins des territoires.

- > S'appuyer sur des partenaires agréés, universitaires et les programmes probants.

Indicateur

- > Nombre de personnels formés en lien avec thématique « bien-être » de l'école académique de la formation continue (EAFC).

5. Combiner le bien-être individuel et collectif

- > Renforcer les formations et la communication des priorités institutionnelles lors des prises de fonctions pour les néo-arrivants.
- > Placer les personnels dans un meilleur climat de travail en contribuant à améliorer les relations interpersonnelles, en travaillant sur la gestion du stress, en favorisant les conditions d'épanouissement et en réduisant les situations de violence et de discrimination.
- > Poursuivre le déploiement du plan d'actions académique visant à promouvoir l'égalité professionnelle et la diversité.
- > Créer de réseaux professionnels institutionnalisés organisés et généralisés.
- > Favoriser la mise en œuvre de projets collectifs autour du sport, de la culture, de la musique ou sur des thématiques essentielles tels que la préservation de l'environnement.
- > Contribuer activement à l'amélioration concrète et ressentie des conditions matérielles d'exercice sur les lieux de travail en renforçant le canal de communication avec les collectivités et l'expertise du côté de l'éducation nationale en proposant un service d'appui.

Indicateurs

- > Nombre de formations organisées et de personnels formés,
- > nombre de saisines de la cellule « stopdiscr » et nature des réponses apportées,
- > questionnaire « Qualité de vie au travail » (QVT),
- > nombre de réseaux constitués, nombre et fréquence des réunions,
- > nombre de projets mis en œuvre, nombre d'équipes sportives constituées, de chorales organisées...

- > réalité de la mise en œuvre d'un service d'appui, nombre de saisines et de réponses apportées.

6. Renforcer la confiance entre les personnels et l'institution

- > Réaffirmer la confiance *a priori* de l'institution vis-à-vis de ses personnels.
- > Renforcer l'information sur les attendus institutionnels vis à vis des personnels.
- > Mettre en œuvre une politique institutionnelle marquée par des mesures concrètes visant à renforcer la qualité de la relation hiérarchique.
- > Fluidifier les modes de communication vers les agents en organisant de nouvelles formes de communication institutionnelle sortant des canaux habituels et facilement accessibles.

Indicateurs

- > Questionnaire « Qualité de vie au travail » (QVT),
- > communications préalables et explicatives relatives aux évaluations (parcours professionnel, carrière et rémunération (PPCR), entretiens professionnels) et aux opérations liées à l'avancement, évolution du nombre de recours,
- > publication institutionnelle positive saluant les actions de personnels (réseaux sociaux, site internet),
- > nombre de lettres RH, de capsules vidéos, de publications diverses...

7. Sécuriser les personnels dans l'exercice de leurs fonctions

- > Sécuriser matériellement, physiquement et psychologiquement en tout lieu et à tout moment de l'exercice de sa vie professionnelle.
- > Fixer un cadre académique visant à sécuriser les usages numériques avec comme objectif d'assurer la séparation nette entre la vie personnelle et la vie professionnelle.
- > Faire mieux connaître l'intégralité des dispositifs existants et travailler à la mise en place de dispositifs spécifiques et nouveaux visant à aider les personnels traversant des périodes complexes ou des difficultés professionnelles.

Indicateurs

- > Questionnaire « Qualité de vie au travail » (QVT), évolution du nombre de protections fonctionnelles accordées...
- > rédaction et diffusion d'une charte académique des usages du numérique,
- > nombre de personnels pris en charge, nombre de dispositifs mis en place...

8. Accompagner les personnels tout au long de leur carrière

- > Améliorer les conditions d'entrée et les protocoles d'accueil des nouveaux arrivants pour faciliter la prise de poste et les conditions d'exercice.
- > Accompagner les agents à chaque étape de leur évolution professionnelle, qu'elle se situe au sein des mêmes fonctions ou bien qu'elle vise à des transitions importantes.
- > Se donner les moyens d'identifier davantage les compétences et expertises des agents pour les mettre à profit au sein d'actions valorisantes pour eux et l'institution.

Indicateurs

- > Nombre de mesures spécifiques instituées pour les néo-arrivants, nombre de livrets d'accueil et de vade-mecums réalisés,
- > taux de renouvellement des viviers de formateurs,
- > rapports d'activités des conseillers RH de proximité, évaluation des dispositifs permettant des évolutions professionnelles (« passerelle », mission académique pour l'encadrement...).

Axe 3 - Construire son avenir

Avoir de l'ambition pour un jeune, c'est lui ouvrir et lui permettre d'explorer le champ des possibles, élargir son périmètre afin de se fixer un cap. L'ambition est l'objet d'une construction dialoguée avec le jeune, à l'intersection de son projet personnel, de son environnement et des opportunités du territoire. Cette ambition doit aussi lui permettre de s'affranchir des représentations et stéréotypes qui trop souvent conditionnent les parcours et ferment les horizons.

Construire son avenir, c'est choisir son parcours scolaire et professionnel grâce à des parcours individualisés et diversifiés qui vont de la maternelle à l'enseignement supérieur, en passant par le collège et le lycée et en poursuivant, tout au long de la vie, en formation continue. C'est aussi lui permettre de mieux s'armer pour s'insérer dans un monde en grande évolution et, particulièrement dans notre région, qui a besoin de garder ses talents.

Les actions qui seront menées

- 1 Donner à découvrir les métiers et lutter contre les stéréotypes.
- 2 Accompagner, aider les élèves à s'approprier leur parcours de formation.
- 3 Sécuriser les parcours aux moments clés de l'orientation.
- 4 Impulser une politique ambitieuse vers l'enseignement supérieur.
- 5 Renforcer une synergie « école-entreprise ».
- 6 Développer la formation tout au long de la vie.
- 7 Proposer des parcours adaptés aux besoins nationaux et locaux.



Construire son avenir

Pour un parcours réussi

1. Donner à découvrir les métiers et lutter contre les stéréotypes

- > Promouvoir le Parcours avenir : nommer / identifier des référents découverte métiers.
- > Promouvoir la découverte des métiers dès le primaire : travailler l'attractivité des métiers / des secteurs d'activités avec la construction de « fiches métiers ».
- > Organiser le bureau des entreprises au sein des lycées professionnels et lycées polyvalents (LPO) pour une information auprès de tous les publics (scolaires, apprentis et formation continue).
- > Former les équipes pédagogiques au Parcours avenir.
- > Intégrer dans les missions de l'inspecteur référent, le volet « orientation » afin qu'il accompagne ses établissements dans la mise en œuvre des heures dédiées à « l'accompagnement à l'orientation ».
- > Promouvoir les immersions d'enseignants, des premier et second degrés, au sein des milieux professionnel et économique (entreprises, branches professionnelles).
- > Renforcer / décloisonner (entre les voies de formation) les dispositifs d'accompagnement des publics (dispositifs académiques de bilan et de mobilité (DABM)) pour une orientation tout au long de la vie, intégrer cette mission au bureau des entreprises.
- > Lutter contre les stéréotypes en développant des actions d'information sur la mixité par la construction de parcours avec des métiers à découvrir.

Indicateurs

- > Nombre de référents Parcours Avenir,
- > pourcentage d'établissements disposant d'un volet orientation du projet d'établissement ou un axe « avenir » dans leur projet d'école,
- > nombre d'établissements ayant formalisé les heures dédiées à l'orientation,
- > nombre d'actions de découverte métiers par classe intégrant la lutte contre les stéréotypes,
- > nombre d'immersions en milieu professionnel à l'attention des enseignants,
- > établissements labellisés Égalité,
- > pourcentages de garçons dans les filières tertiaires et pourcentage de filles dans les filières industrielles par rapport à 2023.

2. Accompagner, aider les élèves à s'approprier leur parcours de formation

- > Former les équipes éducatives pour un accompagnement des jeunes : posture de l'accompagnant, compétences psycho-sociales / comportementales dans les 1^{er} et 2nd degrés et à s'orienter.
- > Développer les compétences en lien avec les domaines du socle : renforcer l'éducation aux médias et à l'information avec le CLEMI (centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information, dès le cycle 1 de l'école primaire).
- > Organiser la mutualisation de bonnes pratiques.
- > Formaliser les heures dédiées à l'orientation pour mieux communiquer en direction des parents.
- > Identifier et garder une trace des activités du parcours des jeunes : avec la plateforme Avenir(s) de l'Onisep.
- > Favoriser, organiser la co-éducation par la reconnaissance de la place et du rôle des familles : formaliser des temps de formation / information des parents.
- > Travailler un volet sur les aptitudes et les centres d'intérêt de l'enfant au primaire avec les parents, lors de la restitution des résultats des évaluations nationales.
- > Aider l'élève à renseigner et enrichir son curriculum dans son parcours citoyen dès le cycle 2 de l'école élémentaire.
- > Accompagner l'enfant à identifier, à verbaliser lors d'entretiens individuels et collectifs, informels ou inscrits dans l'emploi du temps : ses émotions pour définir ce dont il a besoin et pour les réguler, ses centres d'intérêt, ses facilités, ses questionnements et ses aspirations.
- > Encourager et reconnaître / valoriser au sein des établissements les initiatives personnelles : engagement associatif, citoyen, création d'entreprise...
- > Intégrer l'acquisition de compétences (compétences non techniques dites douces ou *soft skills*, connaissance de soi, expression écrite et orale professionnalisante) dans les parcours éducatifs et particulièrement le parcours Avenir.

Indicateur

- > Nombre de formateurs de référent Parcours Avenir.

3. Sécuriser les parcours aux moments clés de l'orientation

- > Individualiser la prise en charge de tous les publics : accompagner la diversification des pratiques pédagogiques, des durées de formations et des statuts de formation ; informer et former / professionnaliser tous les acteurs sur les élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP) et l'inclusion « au fil de l'eau » ; autoriser des stages d'observation dès la 5^{ème}.
- > Diversifier les formations auxquelles accèdent les élèves en situation de handicap ou fragiles : adapter les durées de formation aux aptitudes des jeunes (+1 an), et les modalités pédagogiques.
- > Préparer / anticiper très en amont le parcours des élèves en situation de handicap ou fragiles / empêchés vers l'enseignement supérieur au travers d'approches pro-actives.
- > Adapter les dispositifs de prise en charge des élèves allophones en fonction de leurs besoins : travailler le projet en accompagnant la découverte métiers, renforcer l'apprentissage de la langue et les compétences numériques, monter en puissance sur les dispositifs spécifiques à destination des allophones de plus de 16 ans.
- > Capitaliser sur les dispositifs de la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS), formaliser les compétences transférables pour la construction de parcours de réussite et d'insertion ; sanctuariser des temps d'appropriation de ces compétences par les équipes.
- > Renforcer les passerelles, notamment ascendantes, les changements de parcours entre les trois voies ou à l'intérieur d'une même voie de formation.
- > Prévenir le décrochage scolaire en lien avec les familles, en valorisant les réorientations et changements de parcours entre les 3 voies.
- > Renforcer la qualité du dialogue avec les familles : promouvoir l'ambition scolaire par une sensibilisation / formation des familles dès le cycle 1 de l'école maternelle.

Indicateurs

- > Nombre d'approches préventives pour l'accompagnement des publics fragiles (dont allophones, difficultés scolaires...) en voie générale et technologique (GT) et en voie professionnelle,
- > nombre (ou pourcentage) de diplômés pour les élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et autres publics fragiles en voie professionnelle.

4. Impulser une politique ambitieuse vers l'enseignement supérieur

- > Promouvoir les options tout au long de la scolarité dans le secondaire.
- > Fluidifier les parcours de formation et les passerelles entre le scolaire, l'apprentissage et la formation continue.
- > Fluidifier les transitions dans le système de formation :
 - petite enfance / maternelle - grande section / CP - CM2 / 6^{ème} ;
 - travailler les échanges collège / lycée & lycée professionnel ;
 - bac pro / BTS et voie technologique / IUT, +2-3 / +5 ;
 - formation initiale / formation continue.
- > Développer et structurer des situations pédagogiques propices aux échanges.
- > Faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances : chaque collège intégré à une cordée d'un établissement de l'enseignement supérieur.
- > Développer des cordées spécifiques sur les métiers en tension (santé, industrie...).

Indicateurs

- > Nombre de collèges en cordées,
- > nombre d'élèves encordés,
- > nombre de dispositifs réunions d'échanges sco-sup (continuum entre scolaire et supérieur),
- > nombre de parcours de consolidation.

5. Renforcer une synergie « école-entreprise »

- > Structurer les bureaux des entreprises, ouverts sur leur environnement interne et externe, au service de tous les publics.
- > Favoriser la formation des professeurs aux différents champs professionnels en lien avec les entreprises, les branches professionnelles et plus généralement le monde du travail.
- > Ouvrir les établissements aux acteurs du monde professionnel, exemple des contrats des professeurs associés, notamment pour les colorations de diplômes.

- > Impliquer les entreprises, dans une démarche de co-éducation, au développement des compétences transversales et citoyennes des jeunes (savoir-être, engagement...).
- > Accompagner la structuration d'actions et de projets des lycées des métiers avec leur écosystème.
- > Travailler les réseaux de lycées des métiers en tant que « mini-campus » locaux, en lien avec l'économie locale.
- > Finaliser une carte des campus des métiers et des qualifications (CMQ) couvrant les forces économiques majeures régionales et articuler lycées des métiers ou les réseaux de lycées des métiers avec les CMQ, intégrer le Greta aux CMQ pour développer la formation continue à destination des entreprises afin que les CMQ assurent leurs missions.
- > Dynamiser la relation école-entreprise au travers des lycées des métiers, des comités locaux école-entreprise (CLEE) des campus des métiers et des qualifications, favoriser le soutien aux projets scolaires et la mise en œuvre de la découverte des métiers auprès des jeunes, renforcer les relations CLEE / comités de développement de l'emploi (CODEVE).
- > Organiser une sensibilité sectorielle, au-delà des compétences métiers via la mise en œuvre de colorations au sein des formations professionnelles.

Indicateurs

- > Nombre de labels / colorations,
- > nombre de parcours CAP-BTS et baccalauréat professionnel-bac +5 sur le territoire,
- > nombre d'internats,
- > taux d'augmentation des taux d'orientation / affectation sur les métiers en tension,
- > augmentation de la durée moyenne d'étude en voie pro : de poursuite d'études bac +2, bac +3, bac +5.

6. Développer la formation tout au long de la vie

- > Atténuer les ruptures de statuts de formation : entre parcours scolaire, apprentissage, formation continue.
- > Fluidifier les parcours de formation : des passerelles pour changements de voie ou de spécialités, diversifier les approches

pédagogiques formation présentielle / hybride / distancielle, action de formation en situation de travail (AFEST), assouplir les durées de formation en fonction des profils des apprenants (-1 / +1).

- > Individualiser les parcours : assouplir les durées de formation en fonction des capacités et profils des élèves, reconnaître les compétences professionnelles et les combiner à la modularisation des formations et à l'alternance pour une finalisation et une sécurisation des parcours ; développer des modalités pédagogiques adaptées aux contraintes des apprenants.
- > Structurer la validation des acquis de l'expérience (VAE) - dont la VAE inversée - et accompagner les publics : impulser une politique académique de la VAE mise en œuvre par le Greta (dispositifs d'accompagnement des publics et d'ingénierie de formation complémentaire).
- > Promouvoir les parcours de formation progressifs tout au long de la vie, en valorisant les compétences obtenues par l'hybridation / la diversité des parcours : scolaire, apprentissage, formation continue, VAE, certifications, engagements citoyens.
- > Équilibrer l'offre de formation sur le territoire de bac -3 à bac +3 voire à bac +5.
- > Développer la culture des valeurs et de l'attention pour soi et pour les autres.
- > Pour les publics fragiles, se montrer attentif aux « petits pas » (individualisation des parcours, micro-certification, VAE, modularisation des parcours d'apprentissage, adaptation des approches pédagogiques...).
- > Développer les certifications et micro-certifications, articulées ou non à la VAE : « attestation recteur », *open-badges* (image numérique qui renferme des informations sur une personne et sert à reconnaître les compétences)...
- > Développer une banque de ressources, pour les approches pédagogiques par projet, de formations distancielles à destination des enseignants et des formateurs.
- > Mettre en place une organisation pédagogique propice à l'individualisation des parcours et à la mixité des publics (scolaires, apprentissage, formation continue) : des emplois du temps non figés, des heures regroupées.
- > Comblent les ruptures de parcours de formation, y compris par la mobilisation de titres professionnels, une lisibilité des parcours complets de formation à l'échelle du territoire (bac -3 / +2 voire +5).

- > Développer la modularisation des formations.

Indicateurs

- > Nombre de « positionnements » et modularisation,
- > nombre d'accompagnement en validation des acquis de l'expérience (VAE),
- > nombre de formations ou filières modularisées,
- > nombre de formations en partie hybrides.

7. Proposer des parcours adaptés aux besoins nationaux et locaux

- > Travailler la coloration des parcours de formation de la voie générale à partir de la carte des options, des langues, des filières.
- > Colorer les formations professionnelles pour une sensibilisation aux secteurs d'activités, spécialiser les formations professionnelles en lien avec les besoins des secteurs (CAP / bac pro +1).
- > Réguler les flux STMG (sciences et technologies du management et de la gestion) et renforcer la formation STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable).
- > Communiquer sur l'attractivité des métiers et les parcours de formation, y compris à destination du public de la formation continue.
- > Structurer des modules de préparation / mise à niveau / découverte avant intégration des formations (année 0 ou -1), de spécialisation post bac (+1).
- > Arrimer chaque lycée / formation à au moins un secteur professionnel porté par les campus des métiers et des qualifications (CMQ).
- > Travailler les familles de métiers sinon à l'échelle de l'établissement, du moins des bassins (réseaux de lycées des métiers à l'échelle du bassin), pour une découverte progressive des spécialités avant orientation ou apprentissage.
- > Lutter contre les phénomènes d'auto-censure : développer des mobilités articulées aux chantiers-écoles / projets, pour des mobilités (dont internationales) de classes.
- > Renforcer le développement des parcours de formation en lien avec France 2030.

Indicateurs

- > Nombre d'élèves en STMG,
- > pourcentage filles / garçons STI2D,
- > nombre de lycées professionnels « arrimé » à au moins un CMQ,
- > nombre de dispositifs d'individualisation des formations en voie professionnelle,
- > nombre de bac +1 créés,
- > augmentation du nombre d'élèves sur les filières industrielles/numériques,
- > augmentation du taux de poursuite d'études (bac +2),
- > augmentation du taux d'insertion professionnelle en voie technologique tertiaire,
- > taux d'élèves en insertion pro ayant bénéficié d'un dispositif bac +1.

Axe 4 - Se caractériser

Donner une signature à l'académie d'Orléans-Tours, exprimer ce qui la caractérise, l'identifier est un axe de travail singulier de ce projet académique. Dans une société en pleine mutation, tous les acteurs de l'académie se mobilisent pour accompagner une transition qu'elle soit écologique, énergétique, culturelle, numérique, ou pédagogique.

Sous le signe de l'émulation et du partage d'expériences, l'objectif est que chaque école, chaque établissement prenne en compte ces transitions pour préparer au monde de demain.

Il s'agit pour les établissements d'exprimer ce qui les singularise dans le territoire régional avec une signature qui leur est propre. C'est dans ce cadre et à travers les nombreuses filières professionnelles d'avenir de la région (cosmétique, industries en milieu sensible ou agro-alimentaires, numérique, tourisme et patrimoine, services aux publics) que les élèves pourront poursuivre un cursus dans l'enseignement supérieur en Centre-Val de Loire.

Il s'agit aussi pour les équipes de s'emparer des leviers qui s'offrent à eux, tels le volet éducation du Conseil national de la Refondation, pour mettre en œuvre des projets innovants et expérimenter de nouvelles approches pédagogiques au service de la réussite de tous les élèves.

Les actions qui seront menées

- ➊ Favoriser le développement de projets pédagogiques, culturels mais aussi autour du développement durable, ou encore de la promotion de la santé.
- ➋ Développer la signature des établissements.
- ➌ Favoriser la mobilité des élèves.
- ➍ Valoriser l'enseignement du numérique et des sciences ainsi que la féminisation de la filière.
- ➎ Conserver les talents.



Se caractériser

*Pour une transition
éducative réussie*

1. Favoriser le développement de projets pédagogiques, culturels mais aussi autour du développement durable, ou encore de la promotion de la santé via les appels à projets

- > Créer une cellule académique d'accompagnement aux projets avec un comité stratégique des partenaires, un accompagnement multi-échelle (région, département, bassin, établissements) au montage de projets et à la phase de conventionnement.
- > Améliorer la lisibilité des dispositifs (cartographie et catalogue) et proposer un vade-mecum pour faire connaître les labels et les moyens de les obtenir, en lien avec le projet d'établissement.
- > Encourager le partage et le retour d'expérience via une plateforme académique simplifiée de consolidation des informations des projets (numériques, art, sport, science, entreprises, voyage...) éventuellement associés aux labels.
- > Déployer des projets pour que les élèves gagnent en autonomie dans leurs actions, dans leur méthodologie d'apprentissage et dans leur créativité.

Indicateurs

- > Nombre de projets déposés sur la plateforme du conseil national de la refondation Éducation (CNR-E),
- > nombre de projets déposés sur les appels à projets nationaux,
- > nombre de projets pédagogiques culturels,
- > nombre de projets liés au développement durable,
- > nombre de projets de promotion de la santé.

2. Développer la signature des établissements

- > Promouvoir l'engagement et la citoyenneté, les parcours citoyens, le service national universel (SNU), notamment en réseau d'éducation prioritaire (REP) et REP+.
- > Promouvoir la culture à travers l'offre de formation ou/et la participation à des projets culturels internes ou extérieurs à l'établissement.

- > Promouvoir le sport à travers les sections d'excellence sportive ou/et la participation à des manifestations internes ou externes à des manifestations sportives pérennes.
- > S'inscrire dans une démarche d'accessibilité et de meilleure lisibilité de nos missions et de nos services auprès des usagers (déclinaison de la charte de pilotage en établissement public local d'enseignement (EPL), démarche Services publics +).
- > S'engager dans une logique de développement durable (formations, actions, projets, labellisation).

Indicateurs

- > Nombre de comptes engagement citoyen (CEC),
- > nombre d'élèves engagés dans les séjours service national universel (SNU),
- > nombre de classes engagées,
- > nombre de classes défense,
- > nombre de labels Services publics +,
- > nombre de pass culture collectif.

3. Favoriser la mobilité des élèves

- > Construire une éducation à la mobilité dans le cadre d'une éducation partagée avec les parents dans le cadre du parcours Avenir (mobilité progressive - secteur proche, ville, département, région, international - et de plus en plus autonome - en classe, en groupe accompagné, individuellement),
- > Encourager les mobilités internationales en déployant les dispositifs de subvention existants (ERASMUS+, office franco-allemand de la jeunesse (OFAJ)...) et offrir au minimum une mobilité internationale par élève au cours d'un cycle de formation,
- > Renforcer les contacts avec les régions partenaires à l'étranger (Allemagne, Espagne, Italie...) à travers des projets pédagogiques favorisant les mobilités internationales.

Indicateurs

- > Nombre de partenariats internationaux actifs,
- > nombre de projets eTwinning,
- > nombre d'élèves bénéficiant d'une mobilité internationale,
- > nombre d'élèves faisant valoir la reconnaissance de leur mobilité sur le diplôme du baccalauréat.

4. Valoriser l'enseignement du numérique et des sciences et la féminisation de la filière

- > Accompagner la montée en compétences numériques et la formation à l'esprit critique des élèves et des enseignants. Accompagner l'acculturation et les usages de l'intelligence artificielle (IA).
- > Déployer les communs numériques, en particulier pour faciliter la liaison école-collège-lycée et supérieur à travers le projet Moodle ÉLÉA.
- > Déployer l'usage des ressources numériques pédagogiques et en particulier celles s'appuyant sur l'IA.
- > Amplifier la féminisation des filières numériques et rendre mieux visible les actions pour encourager les filles vers le numérique : formation et sensibilisation (élèves, personnel de direction, formateurs, enseignants et parents), de communication et d'accueil en entreprises.
- > Travailler avec les partenaires et les associations impliquées sur la thématique « filles et numérique ».

Indicateurs

- > Niveau de certification PIX (service permettant à ses utilisateurs d'évaluer, de développer et de certifier leurs compétences numériques) des élèves et nombre d'enseignants certifiés PIX+ Édu,
- > nombre d'enseignants 1D et 2D utilisant ÉLÉA,
- > taux d'usage des ressources numériques (via le questionnaire d'accès aux ressources (GAR)),
- > pourcentage de filles en spécialité numérique et sciences informatiques (NSI) et en bac STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable),
- > nombre d'intervention en établissement d'associations et de partenaires impliqués sur la thématique « filles et numérique ».

5. Conserver les talents

- > Communiquer sur les atouts de l'enseignement supérieur en région auprès des jeunes et des prescripteurs (parents, enseignants, encadrement...) en lien avec les besoins des filières.
- > Découpler la connaissance du monde de l'entreprise avec des interventions des professionnels auprès des élèves via une plateforme ouverte et en s'appuyant sur les réseaux (campus des métiers et des qualifications (CMQ), comités locaux école-entreprise (CLEE)...) et des journées de découverte du monde de l'entreprise pour les personnels de l'éducation nationale.
- > Innover dans la forme scolaire de la formation continue par la mise en place de journées d'échanges de pratique entre pairs (séminaire, cafés cadres, cafés enseignants...) pour favoriser la création de communauté apprenante et accueil de ces journées hors des espaces scolaires (lieu de culture et autres).
- > Associer mieux les parents via des actions de parentalité : festives, utiles, IA et robot social via l'expérimentation dans le territoire numérique éducatif (TNE).

Indicateurs

- > Taux de poursuite dans l'enseignement supérieur,
- > nombre d'interventions devant les élèves (par filière pro des intervenants et par département), nombre de journées de découverte (par département),
- > nombre d'évènements avec les parents organisés dans les écoles et les établissements (par département).

Crédits des photographies & illustrations

Alexander | Adobe Stock / scaliger | Fotolia / DANA F (une),
DANA F (p. 3),
DR (p. 6, 12, 18, 24),
scaliger | Fotolia / DANA F (der).

Communication rectorat - YBLF - 2024.01

#ensemble #orleans-tours

Académie d'Orléans-Tours
21 rue Saint-Étienne
45043 Orléans Cedex 1

ce.rectorat@ac-orleans-tours.fr

www.ac-orleans-tours.fr



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ensemble



www.ac-orleans-tours.fr/ensemble

